



**SA HEBERT et Associés**  
25, place Jourdan BP 67  
87280 LIMOGES

**LE LABEL « OPERATEUR D'ACCOMPAGNEMENT »  
A LA CREATION/REPRISE D'ENTREPRISE**

Le protocole national signé le 17 février 2009 entre l'Etat, la Caisse des Dépôts et le Conseil supérieur de l'ordre des experts comptables, décliné en région avec le Conseil régional de l'ordre des experts comptables, a prévu un réexamen de la situation des experts-comptables au regard du label créé par le dispositif nacre.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que la DRTEFP Limousin et la DRCDC Limousin ont conjointement décidé de labelliser votre structure « **SA HEBERT et Associés** » pour une durée de trois ans sur les trois phases métiers.

Nous vous rappelons que, conformément à son cahier des charges, l'attribution du label implique pour votre structure le respect de l'ensemble des attendus énoncés et traduit plus particulièrement, son engagement à garantir un service de qualité aux porteurs de projets et aux créateurs repreneurs que vous accompagnez et à contribuer aux travaux d'animation du label nacre organisés par le comité de pilotage régional et aux audits diligents par celui-ci.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au développement de ce label permettant de reconnaître le métier de l'accompagnement et vous remercions par avance de la part active que vous prendrez à l'animation du label et son évolution.

Fait à Limoges, le 17 décembre 2009

Pour le préfet de la région Limousin  
Et par délégation,  
Le Directeur régional du travail,  
de l'emploi et de la formation professionnelle

Jean-Pierre GUÉRILLOT

Le Directeur régional Limousin  
de la Caisse des Dépôts

Jean-Charles WATIEZ